

MOTION DES ÉLU(E)S ENSEIGNANT(E)S AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE JEAN MACÉ DE RENNES

Professeur d'Histoire-géographie depuis 20 ans au Lycée Jean Macé de Rennes, par ailleurs militant syndical SNES-FSU et élu au Conseil d'Administration du Lycée, Edouard Descottes, 57 ans, s'est vu notifier le 21/08/2021, dix jours avant la rentrée, une sanction décidée par le ministère de l'Education Nationale : **mutation d'office sur la zone de remplacement de Rennes**. Il a donc perdu le poste qu'il occupait depuis toutes ces années.

Pour justifier cette sanction grave, l'administration invoque deux types de motifs :

Premièrement, des aspects pédagogiques ; ainsi Edouard Descottes aurait :

- « manqué d'assiduité à remplir ses cahiers de texte numériques »
- Du mal à « terminer ses programmes d'histoire-géographie »
- trop jalonné ses cours de « digressions historiques »

Enfin, lors du 1^{er} confinement de mars 2020, on lui reproche de n'avoir pas pris contact avec ses élèves entre le 17 mars et le 6 avril.

Que tout le monde se souvienne des dysfonctionnements manifestes des services du ministère de l'Education Nationale à ce moment-là. Familles et enseignants étaient alors livrés à eux-mêmes.

Deuxièmement, des raisons liées à son engagement syndical : C'est en fait le fond de l'AFFAIRE ! Il est reproché à Edouard Descottes :

- d'avoir animé dans son lycée la mobilisation contre la réforme Blanquer en janvier 2020. Or, au lycée Jean Macé toutes les actions et la grève ont été menées collectivement et démocratiquement. **SANS BLOCAGE NI INTERVENTION POLICIÈRE !**
- de même, il lui est reproché d'avoir « instrumentalisé ses élèves » lors de cette mobilisation. Or, là encore, témoignages à l'appui, les élèves se sont mobilisés **EUX-MÊMES**, sans jamais interdire l'accès aux épreuves du bac à leurs camarades qui le souhaitaient.
- PIRE !** Il est reproché à Edouard Descottes son engagement de militant syndical en faveur d'élèves sans-papiers scolarisés au lycée. Effectivement, à Jean Macé, 4 élèves et leurs familles ont pu être régularisés grâce à la mobilisation collective de centaines d'élèves, de parents d'élèves, d'enseignants et de militants engagés à leurs côtés.

Conclusion : De nombreux enseignant(e)s ont affaire à l'entreprise de mise au pas voire à la répression du ministère de l'Education nationale.

Avec Edouard, c'est un militant syndical reconnu et apprécié qui est attaqué à son tour.

En fait, plus largement, ce sont les droits de grève, de réunion, d'expression, de défense des élèves sans-papiers et d'organisation syndicale qui sont attaqués.

Nous demandons la réintégration de notre collègue Edouard Descottes dans son poste au Lycée Jean Macé de Rennes.

Le 26.09.21

